

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 05712 Numéro SIREN : 319 427 316 Nom ou dénomination : SANDRO ANDY

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2019 sous le numéro de dépôt 45392



20190453922018

DATE DEPOT : 17/06/2019

N° DE DEPOT : 45392

N° GESTION : 1980B05712

N° SIREN : 319427316

DENOMINATION : SANDRO ANDY

ADRESSE : 150 bd Haussmann 75008 Paris

MILLESIME : 2018

.

« SANDRO ANDY »

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 279.344 euros
Siège social :
150 bld Haussmann – 75008 PARIS
319 427 316 RCS PARIS

Greffes du Tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

18 JUIN 2019

Sous le N° :

45382

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 22 MAI 2019**

Le 22 (vingt-deux) mai 2019, à 16 heures, 49 rue Etienne Marcel – 75001 Paris,

La société SMCP Holding, société par actions simplifiée unipersonnelle, au capital de 93 617 711, 70 euros, dont le siège social est situé 49 rue Etienne Marcel, 75001 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 792 113 193 RCS Paris, Associée unique de la Société Sandro Andy, représentée par son Président Monsieur Daniel Lalonde,

En présence de la Société EVELYNE CHETRITE SAS, représentée par Madame Evelyne Chetrite, Présidente non associée,

Le commissaire aux comptes, la société KPMG, régulièrement convoquée est absent et excusé.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été arrêtés et établis par la Société EVELYNE CHETRITE, représentée par Madame Evelyne Chetrite, Présidente non associée.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux comptes dans les délais légaux.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018, le rapport de gestion du Président et le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ont été adressés à l'associée unique.

L'associée unique a également pris connaissances des documents suivants :

- Un exemplaire des statuts de la société, et
- le texte de projet des décisions.

« SANDRO ANDY »

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 279.344 euros
Siège social :
150 bld Haussmann – 75008 PARIS
319 427 316 RCS PARIS

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associée unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 28 088 277 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 26 084 euros ainsi que l'impôt sur les sociétés supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 8 981, 6 euros.

En conséquence, l'associée unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 28 088 276,54 euros de la manière suivante :

En totalité au poste « report à nouveau » qui passe ainsi de 6 997 935 euros à 35 086 211, 54 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

« SANDRO ANDY »

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 279.344 euros
Siège social :
150 bld Haussmann – 75008 PARIS
319 427 316 RCS PARIS

Année	Dividende Global	Revenu imposable
2017	25 000 000	25 000 000
2016	30 000 000	30 000 000
2015	0	0

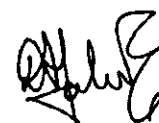
**TROISIEME DECISION – CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE
COMMERCE**

Conformément aux dispositions de l'article L227-10 alinéa 4 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention n'est intervenue entre notre société et son président au cours de l'exercice écoulé.

**QUATRIEME DECISION - POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES
FORMALITES**

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé et signé le présent procès-verbal.



**L'associé unique
La société SMCP Holding
Représentée par Daniel Lalonde**



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Sandro Andy S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Sandro Andy S.A.S.

150, boulevard Haussmann - 75008 Paris

Ce rapport contient 31 pages

Référence : VF-19-02-58



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Sandro Andy S.A.S.

Siège social : 150, boulevard Haussmann - 75008 Paris
Capital social : € 279 344

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'attention de l'Associé unique de la société Sandro Andy S.A.S. ,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sandro Andy S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les droits au bail et les fonds de commerce font l'objet de tests de perte de valeur au minimum une fois par an selon les modalités décrites dans la note « immobilisations incorporelles » de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les hypothèses utilisées. Nous nous sommes assurés que l'annexe aux états financiers donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



Sandro Andy S.A.S.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
17 mai 2019

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 17 mai 2019

KPMG S.A.

Valéry Foussé
Associé

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Règles et méthodes comptables	8
Faits caractéristiques	12
Immobilisations	13
Amortissements	14
Provisions et dépréciations	15
Créances et dettes	16
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	18
Produits à recevoir	19
Capital social - capitaux propres	20
Engagements financiers donnés et reçus	21
Effectif moyen	22
Filiales et participations	23
Opérations liées 2018	24
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	25

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	432 817	324 727	108 090	212 268
Concessions, brevets et droits similaires	987 452	564 811	422 641	183 393
Fonds commercial	25 369 965	3 031 612	22 338 353	22 274 777
Autres immobilisations incorporelles	346 583		346 583	905 598
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	7 750		7 750	4 789
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	564 632	561 782	2 849	8 856
Autres immobilisations corporelles	40 490 770	31 404 660	9 086 110	6 276 729
Immobilisations en cours	871 093		871 093	3 500 809
Avances et acomptes	4 848		4 848	221 273
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	3 834 495		3 834 495	534 495
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	313 228		313 228	313 228
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 051 020		2 051 020	2 075 799
ACTIF IMMOBILISE	75 274 653	35 887 592	39 387 060	36 512 015
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	20 143 639	2 797 050	17 346 589	17 430 104
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	52 490 600	1 691 218	50 799 382	46 522 303
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	59 568		59 568	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	54 209 779	140 193	54 069 586	42 739 326
Autres créances	5 748 929		5 748 929	10 766 783
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	2 378 729		2 378 729	2 800 927
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	935 321		935 321	16 855
ACTIF CIRCULANT	135 966 565	4 628 461	131 338 104	120 276 298
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	387 152		387 152	531 100
TOTAL GENERAL	211 628 370	40 516 053	171 112 317	157 319 414

Rubriques		31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel	(dont versé : 279 344)	279 344	279 344
Primes d'émission, de fusion, d'apport		87	87
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		30 451	30 451
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours	)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes	)	94 428	94 428
Report à nouveau		6 997 935	2 598 568
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		28 088 277	29 399 367
Subventions d'investissement		258 774	50 350
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		35 749 296	32 452 594
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		783 491	763 059
Provisions pour charges			
PROVISIONS		783 491	763 059
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		431 282	1 302 609
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	25 000 000)	25 000 000	14 222 998
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		325 774	208 375
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		57 777 020	59 932 453
Dettes fiscales et sociales		11 220 197	15 356 806
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		844 296	943 396
Autres dettes		33 495 162	28 925 971
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		5 308 881	3 165 210
DETTES		134 402 613	124 057 818
Ecarts de conversion passif		176 918	45 943
TOTAL GENERAL		171 112 317	157 319 414

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises	179 156 368	79 779 926	258 936 294	227 041 480
Production vendue de biens	-18 215 226	91 812 281	73 597 055	54 549 956
Production vendue de services	-22 075 191	957 574	-21 117 618	3 883 015
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	138 865 950	172 549 781	311 415 731	285 474 451
Production stockée			4 230 846	3 291 810
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 272 992	4 204 039
Autres produits			1 001 164	452 658
PRODUITS D'EXPLOITATION			321 920 732	293 422 958
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			58 718 622	53 436 038
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			44 398 746	41 691 008
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-788 100	-5 422 549
Autres achats et charges externes			120 182 914	100 546 858
Impôts, taxes et versements assimilés			3 628 771	4 612 405
Salaires et traitements			26 710 312	25 378 789
Charges sociales			11 424 874	11 074 895
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 386 338	3 797 982
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			558 224	1 748 413
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 522 368	3 677 799
Dotations aux provisions			727 491	531 100
Autres charges			610 814	432 134
CHARGES D'EXPLOITATION			274 081 372	241 504 872
RESULTAT D'EXPLOITATION			47 839 360	51 918 086
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			500 000	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			23 680	52 740
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				113
Différences positives de change			4 642 936	3 817 024
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			5 166 616	3 869 877
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			841 699	482 551
Différences négatives de change			4 814 829	4 998 823
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				21
CHARGES FINANCIERES			5 656 528	5 481 396
RESULTAT FINANCIER			-489 912	-1 611 519
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			47 349 448	50 306 566

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	69 413	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	198 959	607 817
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	25 151	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	293 523	607 817
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19 835	3 206 531
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 519 856	965 225
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	10 578	92 485
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 550 268	4 264 240
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 256 745	-3 656 422
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	2 710 878	2 501 682
Impôts sur les bénéfices	15 293 548	14 749 095
TOTAL DES PRODUITS	327 380 872	297 900 652
TOTAL DES CHARGES	299 292 595	268 501 285
BENEFICE OU PERTE	28 088 277	29 399 367

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Le total au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 171 112 317 Euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de : 28 088 277 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 modifié par la suite par les règlements 2015-06 et 2016-07 et 2017-03).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce, les droits au bail, les frais de recherche et les marques qui figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition ne sont pas amortis. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur du marché est inférieure à leur coût d'acquisition. Cette valeur de marché est testée de manière régulière, si la société a identifié un indicateur de dépréciation des actifs pris individuellement.

Au 31 décembre 2018, la provision pour dépréciation des droits au bail s'élève à 2 821 793 Euros et la dépréciation des fonds de commerce à 209 819 Euros.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

	Linéaire
- Logiciels	1 à 5 ans
- Agencements, installations siège	10 ans
- Agencements, installations magasin	4 à 5 ans
- Matériel et outillage	5 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier de bureau	3 à 5 ans

Dans le cadre des nouvelles règles sur les immobilisations (CRC 2002-10 et CRC 2004-06) la société n'a pas identifié de composants significatifs. Concernant les durées d'amortissement, les durées appliquées reflètent la durée d'utilisation du bien. Une modification de la durée d'amortissement des biens liés aux sièges sociaux a été effectuée en cours d'année.

Immobilisations Financières

La valeur brute des titres immobilisés est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les dépôts et cautionnements se rapportent principalement aux dépôts effectués par la société aux différents bailleurs. Ces dépôts sont remboursés en fin de bail.

Méthode de valorisation des stocks

Stock de tissus et de fournitures

La valeur retenue correspond à la valorisation au prix de revient incluant les frais d'approche convertis au taux de la devise d'achat.

Certains composants ou fournitures sont utilisés sur plusieurs collections et sont appelés « permanents ».

Les tissus sont dédiés à une collection. Les matières premières et composants font l'objet de provisions tenant compte de leurs perspectives d'écoulement.

Stock de produits finis

La valeur retenue est celle du prix de revient initial (PRI) qui correspond au prix d'achat facturé par le fournisseur, converti au taux de la devise achat. Le PRI (prix de revient initial) inclut également les frais d'approche, de logistique et frais de collection. Les produits défectueux sont valorisés à 0,01€ l'unité.

Dépréciation des stocks de produits finis et de tissus

La provision est calculée en fonction de l'ancienneté des produits. Ainsi à chaque clôture (annuelle ou semestrielle), la société est amenée à constater une dépréciation de ses stocks sur l'ensemble de ses collections ayant déjà été vendues au sein de son réseau d'outlet et sur la base de leurs perspectives d'écoulement.

Produits constatés d'avance

Des produits constatés d'avance sont comptabilisés, qui correspondent en majorité :

- Aux retours de marchandises cédées aux filiales. Leur montant, qui correspond au retour de marge, est déterminé par la différence entre la valorisation des retours au prix de transfert pratiqué et la valorisation des retours au prix de revient.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 23 K€ d'honoraires de mission marketing, de 10 K€ de maintenance informatique et de 902 K€ de loyers et charges .

Charges à payer

Les charges à payer sont principalement constituées de 9 259 K€ de charges à payer Groupe (refacturation loyer, salaires, coûts logistiques), 8 451 K€ de charges à payer frais généraux, 322 K€ d'immobilisations, 5 456 K€ de marchandises stockées, 6 295 K€ d'avoirs liés aux clients, 5 318 K€ de charges liées au personnel et 2 588 K€ de charges fiscales.

Prnduits et charges exceptionnels

Les charges exceptionnelles d'un montant de 1 550 K€ sont constituées de 174 K€ de charges sociales URSSAF, de 13 K€ de pénalités et amendes non déductibles, de 710 K€ de frais liés à des cessions de magasin, de 94 K€ d'indemnités et de 559 K€ de mises aux rebut des immobilisations.

Les produits exceptionnels d'un montant de 294 K€ sont constitués de 150 K€ de produit de cession d'immobilisation, de 49 K€ de quote-part de subvention aux travaux, de 56 K€ de régularisation d'immobilisations, de 25 K€ de reprise de provision et de 14 K€ d'autres produits exceptionnels.

Rémunération des avances cnsenties entre filiales et sociétés liées

Les avances et prêts sont contractés vis-à-vis de la société mère SMCP HOLDING S.A.S..

Le taux moyen de rémunération servi au titre de l'exercice s'est élevé à 1,50 % taux emprunteur / 1,30% taux prêteur pour le compte courant et 1,757% pour l'emprunt participatif intercos.

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Conformément à la 3ème loi de finances rectificatrice pour 2012, la société Sandro Andy bénéficie du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE). En accord avec les textes en vigueur, la société a opté pour une présentation du produit à recevoir au titre du CICE en minoration du poste « Salaires et traitements ».

Le produit à recevoir comptabilisé au titre des rémunérations éligibles et versées à partir du 1er janvier 2018 s'élève à 1 209 720 euros dans les comptes de la société au 31 décembre 2018.

Le CICE a été utilisé conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du CGI, et a principalement contribué aux efforts entrepris par la société en matière d'avantages au personnel.

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Eu égard au caractère confidentiel de cette information, les rémunérations ne sont pas divulguées.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés au taux du jour.

Les dettes, créances et disponibilités qui s'y rattachent, figurent au bilan pour leur contrevaletur au taux de clôture de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises au cours de clôture est passée en écart de conversion, les pertes de change latentes non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

SMCP HOLDING S.A.S. centralise la couverture du risque de change pour le compte de ses filiales.

L'exposition nette entre les ventes en devises (principalement USD, CNH, GBP, CHF...) et les achats en devises (principalement USD et CNH) est couverte par saison à l'aide d'instruments financiers dérivés sur devises (contrats d'achat / vente à terme de devises et contrats d'options sur devises).

Les gains et pertes de change réalisés dans le cadre de ces opérations de couverture de change sont rétrocédés aux filiales par le biais d'opérations de change internes.

Les engagements en devises au 31 décembre 2018 entre SMCP HOLDING S.A.S. et SANDRO ANDY S.A.S. sont présentés ci-dessous :

SANDRO vs SMCP	Montant (mDEV)	Taux clôture	CTV mEUR	MtM kEUR
EURCAD - Imp	11,280	1,5605	7,228	104,53
EURCHF - Imp	7,272	1,1269	6,453	-127,43
EURCNH - Imp	75,131	7,8714	9,545	-144,13
EURGBP - Imp	28,941	0,8945	32,353	135,73
EURHKD - Imp	41,499	8,9675	4,628	-154,42
EURNOK - Imp	2,368	9,9483	0,238	9,52
EURSEK - Imp	10,718	10,2548	1,045	17,39
EURSGD - Imp	2,401	1,5591	1,540	-63,64
EURTWD - Imp	13,594	35,0462	0,388	-15,09
EURUSD - Imp	20,111	1,1450	17,564	-343,37
			80,983	-580,91

Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains. Elles comprennent notamment les indemnités estimées par le groupe et ses conseils au titre de litiges, contentieux et actions de réclamation de la part des tiers.

Catégories	31/12/2017	Dotations	Reprises de l'exercice		31/12/2018
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges courants	231 959	340 463	150 808	25 151	396 463
Provisions pour perte de change	531 100	387 028	531 100		387 028
TOTAL	763 059	727 491	681 908	25 151	783 491

Intégration fiscale

La société a opté à compter du 01/01/2011 pour le régime d'intégration fiscale avec la société Groupe SMCP jusqu'au 31/12/2013, avec SMCP HOLDING S.A.S. jusqu'au 31/12/2016 puis avec SMCP S.A. à compter du 01/01/2017.

Selon la convention d'intégration fiscale en vigueur au sein du groupe, chaque société filiale supporte une charge d'impôt société équivalente à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Changement de méthode

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Néant.

Evolution de l'activité

Le chiffre d'affaires de l'année 2018 a progressé de 9 % par rapport au chiffre d'affaires de l'année 2017.

Le chiffre d'affaires est présenté hors taxe, net des commissions des grands magasins et des rabais, remises, ristournes accordés.

Evolution de la structure

Néant.

Evolution du marché des changes pour l'entreprise

La société mère se couvre à terme sur les achats et les ventes en devises par saison et en fait bénéficier ses filiales.

Engagement retraite hors hilan

Les engagements en matière de départ à la retraite ont été estimés au 31 décembre 2018 après prise en compte d'un coefficient d'actualisation suivant la courbe « Eur Ind AA+/AA » éditée par Bloomberg au 31 décembre 2018.

Ce montant est déterminé en fonction des conditions conventionnelles de départ, l'ancienneté des salariés étant calculée à la date de leur départ éventuel à la retraite à l'âge de 65 ans. Il tient compte de la probabilité que le salarié quitte la société avant d'atteindre l'âge du départ en retraite.

L'estimation de l'engagement pour indemnités de fin de carrière comprend les indemnités conventionnelles de fin de carrière spécifiques au régime français par application d'une méthode actuarielle rétrospective prenant en compte le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation.

L'engagement pour indemnités de fin de carrière s'élève à 1 073 075 € non comptabilisé dans les comptes sociaux. Il s'élevait à 1 124 002 € en 2017.

Etablissement des comptes consolidés

La société holding SMCP S.A. RCS Paris 819 816 943, 49 rue Etienne Marcel 75001 Paris, établit les comptes consolidés du groupe.

Autres informations

Honoraires :

Le montant des honoraires pour les Commissaires aux Comptes pour la révision légale est de 110 583 euros au titre de l'année 2018.

Evénements significatifs

Néant.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	428 947		3 870
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27 133 494		813 256
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	572 469		
Installations générales, agenc., aménag.	28 899 053		3 344 874
Matériel de transport	6 019		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	6 030 216		2 518 691
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	3 500 809		2 524 115
Avances et acomptes	221 273		423 641
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	39 229 838		8 811 322
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	534 495		3 300 000
Autres titres immobilisés	313 228		
Prêts et autres immobilisations financières	2 075 799		48 710
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 923 523		3 348 710
TOTAL GENERAL	69 715 803		12 977 158

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			432 817	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		1 235 000	26 711 750	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.		7 837	564 632	
Installations générales, agencements divers		268 782	31 975 146	
Matériel de transport			6 019	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		39 302	8 509 606	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	5 153 831		871 093	
Avances et acomptes	640 066		4 848	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 793 898	315 920	41 931 342	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			3 834 495	
Autres titres immobilisés			313 228	
Prêts et autres immobilisations financières		73 490	2 051 020	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		73 490	6 198 743	
TOTAL GENERAL	5 793 898	1 624 410	75 274 653	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT	216 679	108 048		324 727
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	434 369	153 833	23 391	564 811

Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	563 613	7 475	9 306	561 782
Installations générales, agenc. et aménag. divers	24 257 352	2 114 317	278 233	26 093 436
Matériel de transport	6 019			6 019
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 395 187	970 772	60 753	5 305 206
Emballages récupérables, divers				

IMMOBILISATIONS CORPORELLES 29 222 172 3 092 564 348 293 31 966 442

TOTAL GENERAL	29 873 219	3 354 444	371 683	32 855 980
---------------	------------	-----------	---------	------------

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL							
-------	--	--	--	--	--	--	--

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	--------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	231 959	340 463	175 959	396 463
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	531 100	387 028	531 100	387 028
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	763 059	727 491	707 059	783 491
Dépréciations immobilisations incorporelles	3 330 568	558 224	857 180	3 031 612
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	3 662 886	4 488 268	3 662 886	4 488 268
Dépréciations comptes clients	106 093	34 100		140 193
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	7 099 547	5 080 592	4 520 066	7 660 073
TOTAL GENERAL	7 862 606	5 808 083	5 227 125	8 443 564
Dotations et reprises d'exploitation		5 808 083	5 201 974	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles			25 151	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1/an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 051 020		2 051 020
Clients douteux ou litigieux	127 858	127 858	
Autres créances clients	54 081 921	54 081 921	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	28 925	28 925	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	2 597 566	2 597 566	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	17 774	17 774	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	500 000	500 000	
Débiteurs divers	2 604 664	2 604 664	
Charges constatées d'avance	935 321	935 321	
TOTAL GENERAL	62 945 048	60 894 029	2 051 020

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1/an au plus	plus d'1 an, 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	431 282	431 282		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	25 000 000		25 000 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	57 777 020	57 777 020		
Personnel et comptes rattachés	5 350 401	5 350 401		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 163 048	4 163 048		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 008 103	1 008 103		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	698 645	698 645		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	844 296	844 296		
Groupe et associés	26 031 681	26 031 681		
Autres dettes	7 463 481	7 463 481		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 308 881	5 308 881		
TOTAL GENERAL	134 076 838	109 076 838	25 000 000	

Emprunts souscrits en cours d'exercice 25 000 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice 14 000 000
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
408100	FRN FNP FRAIS GENERAUX	8 451 097,51	8 499 218,90	-48 121,39
408120	FRN FNP MARCHANDISES PDTS FINIS ET	3 162 311,07	4 135 901,70	-973 590,63
408130	FRN FNP MARCHANDISES MP	2 293 294,59	4 503 897,70	-2 210 603,11
408900	FRN FNP INTERCO - FRANCE	5 524 802,82	3 514 042,90	2 010 559,92
408920	FRN FNP INTERCO - HORS UE	3 734 732,65	9 335 197,08	-5 600 464,43
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		23 166 038,64	29 988 258,28	-6 822 219,64
DETTES SUR IMMOBILISATIONS				
408400	FRN FNP IMMOBILISATIONS	322 196,65	816 717,00	-294 520,35
TOTAL DETTES SUR IMMOBILISATIONS		322 196,65	616 717,00	-294 520,35
AUTRES DETTES				
419800	RABAIS A ACCORDER ET AVOIRS A ETAB	1 717 163,64	3 031 451,15	-1 314 287,51
419900	AAE INTERCO	4 578 056,23	3 793 286,74	784 769,49
TOTAL AUTRES DETTES		6 295 219,87	6 824 737,89	-529 518,02
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	DETTES PROV. POUR CONGES A PAYER	1 802 285,75	1 738 305,68	65 980,07
428210	DETTES PROV. POUR RTT		15,39	-15,39
428220	DETTES PROV. POUR REPOS COMPENSATEU	62 447,00	72 976,84	-10 529,84
428400	DETTES PROV. POUR PARTICIPAT. DES S	2 794 949,00	2 581 889,00	213 060,00
428600	AUTRES CHARGES A PAYER	238 965,00	71 000,00	167 965,00
428610	AUTRES CHARGES A PAYER NDF	22 118,92	10 563,45	11 555,47
428640	DETTES PROV. POUR PRIME	382 598,26	1 360 654,41	-978 056,15
428660	DETTES PROV. POUR PRIME DE PRECARIT	14 703,30	20 777,43	-6 074,13
438200	CHARGES SOC. PROV. SUR CP	811 028,75	781 337,82	29 690,93
438210	CHARGES SOC. PROV. SUR RTT		8,93	-8,93
438220	CHARGES SOC. PROV. SUR REPOS COMPEN	28 101,26	32 839,72	-4 738,46
438240	CHARGES SOC. PROV. SUR PRIME	165 218,74	512 390,50	-347 171,78
438600	CHARGES A PAYER SUR FORFAIT SOCIAL	558 990,00	518 378,00	42 612,00
438610	PROVISION CHARGES SOC. PROV. SUR PR	6 616,51	9 349,88	-2 733,37
438620	AGEFIPH A PAYER	292 560,00	1 130 918,77	-838 358,77
438630	PROV.FORMATION PROF. CONTINUE	298 272,82	270 888,57	25 384,05
438640	PROV.EFFORT CONSTRUCTION	126 100,49	114 628,90	11 471,59
438650	PROV.TAXE APPRENTISSAGE	299 381,88	273 817,74	25 564,12
448600	CHARGES A PAYER -TVTS	5 424,00	15 623,25	-10 199,25
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		7 907 761,46	9 512 382,28	-1 604 600,82
TOTAL CHARGES A PAYER		37 691 216,62	46 942 075,45	-9 250 858,83

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2018

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CCA DIVERS COURANT	33 092,05	7 238,02	25 854,03
486100	CCA LOYERS COURANT	902 229,09		902 229,09
486400	CHARGES COMPENSATOIRES BARTER		9 616,75	-9 616,75
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		935 321,14	16 854,77	918 466,37
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	PCA	-5 234 497,78	-3 081 209,90	-2 153 287,88
487450	PRODUITS BARTER	-74 383,25	-84 000,00	9 616,75
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-5 308 881,03	-3 165 209,90	-2 143 671,13

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	CLT. FACTURES A ETABLIR	1 604 710,85	-376 943,48	1 981 654,33
418900	CLT. FAE INTERCO FRANCE	107 422,11	44 059,27	63 362,84
418910	CLT. FAE INTERCO UE	1 902 505,50	1 774 127,13	128 378,37
418920	CLT. FAE INTERCO HORS UE		5 025 316,22	-5 025 316,22
418950	CLT FAE INTERCO PRIX DE TRANSFERT	1 351 258,00		1 351 258,00
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		4 965 896,46	6 466 559,14	-1 500 662,68
AUTRES CREANCES				
409800	RRR A OBTENIR ET AUTRES AVOIRS NON	31 376,50	13,00	31 363,50
409900	RRR INTERCO - FRANCE	6 343,00		6 343,00
438710	IJSS NETTES	-3 372,78	-6 194,11	2 821,33
TOTAL AUTRES CREANCES		34 346,72	-6 181,11	40 527,83
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		5 000 243,18	6 460 378,03	-1 460 134,85

Variation des capitaux propres

	Ouverture au 31/12/2017	Augmentation capital	Autres augmentations / diminutions	Distribution de dividendes	Affectation de résultat	Résultat de l'exercice	Clôture au 31/12/2018
Capital social	279 344						279 344
Prime d'émission	87						87
Réserve légale	30 451						30 451
Autres réserves	94 428						94 428
Report à nouveau	2 598 567				4 399 368		6 997 935
Résultat de l'exercice	29 399 367			-25 000 000	-4 399 368	28 088 277	28 088 277
Subventions réglementées	50 350		208 424				258 774
Total	32 452 594	0	208 424	-25 000 000	0	28 088 277	35 749 295

Décomposition du capital social

	Ouverture au 31/12/2017	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	Clôture au 31/12/2018
Parts sociales	10 744			10 744
Valeur nominale	26			26
Montant du capital social	279 344			279 344

Engagements financiers donnés et reçus

Déclaration au 31/12/2018

Engagements donnés					
Catégories d'engagements	Total	Au profit de			
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées Autres
CREDITS DOCUMENTAIRES	4 023 930				4 023 930
GARANTIES BANCAIRES	2 277 061				2 277 061

TOTAL	6 300 991				6 300 991
--------------	------------------	--	--	--	------------------

Engagements reçus					
Catégories d'engagements	Total	Accordés par			
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées Autres
CAUTIONS AFFILIES	573 000				573 000

TOTAL	573 000				573 000
--------------	----------------	--	--	--	----------------

Engagements réciproques					
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées Autres

TOTAL					
--------------	--	--	--	--	--

Effectifs	Personnel Salarié CDI et CDD
Effectif CADRES 2018	120
Effectif CADRES 2017	106
VARIATION EFFECTIFS N &N-1	14
Effectif NON CADRES 2018	765
Effectif NON CADRES 2017	727
VARIATION EFFECTIFS N &N-1	38

Dénomination	Capital	QP détenue	Valeur brute des titres	Chiffre d'affaires
Siège social	Capitaux propres			Résultat
SMCP Deutschland	175 000 922 397	100	175 000	17 120 010 766 911
SMCP UK (en GBP)	10 000 3 559 906	100	11 202	38 302 941 736 365
SMCP Italia	3 010 000 4 387 472	100	3 010 000	31 179 910 464 333
SANDRO Espagne	303 100 2 306 533	100	303 100	23 572 894 694 674
SMCP Netherlands	10 000 1 065 982	100	10 000	19 100 755 646 274
SMCP Belgique	268 550 193 479	100	250 000	5 569 307 141 460
SMCP Ireland	10 000 1 045 004	100	10 000	5 882 193 179 163
SANDRO SUISSSE (en CHF)	200 000 2 053 367	50	65 193	15 892 711 45 707

TABLEAU DES ENTREPRISES LIEES POUR LES ELEMENTS DE BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

POSTE BILAN	Clôture au 31/12/2018 en K€
<i>Emprunts participatifs</i>	- 25 000
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	- 18 886
<i>Clients - Avances et acomptes reçus</i>	43 601
<i>Autres dettes</i>	- 4 579
<i>Autres créances</i>	6
<i>Comptes courants</i>	- 23 030
<i>Intégration fiscale</i>	- 3 002
<i>Autres dettes</i>	- 586
<i>Dividendes à payer</i>	500

POSTE COMPTE DE RESULTAT	Clôture au 31/12/2018 en K€
<i>Ventes de marchandises</i>	134 272
<i>Produits des activités annexes</i>	1 169
<i>Dividendes reçus</i>	500
<i>Produits des prêts, CC Interco</i>	24
<i>Achats non stockés de marchandises</i>	- 35 909
<i>Sous traitance</i>	- 10 706
<i>Autres charges</i>	- 84
<i>Charges d'intérêts</i>	- 726

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Déclaration au 31/12/2018

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	47 349 448	15 293 548	32 055 900
Résultat exceptionnel à court terme	-1 256 745		-1 256 745
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	-2 710 878		-2 710 878
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	43 381 825	15 293 548	28 088 277